ACADÉMIE
DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

INFORMATIONS AUX REPRESENTANTS LEGAUX

Affectation après la 3e

Pour demander une 2de générale et technologique

ETAPES

A partir du lundi 4 avril 2022

vous pourrez **consulter** l'offre de formation accessible après la classe de 3e sur le service en ligne affectation

Du lundi 9 mai au mardi 31 mai 2022

vous **saisissez les vœux** avec vos identifiants de connexion « parents » sur le service en ligne affectation. Vous pouvez formuler **jusqu'à 10 vœux** dans l'académie + 5 vœux hors académie.
Si vous n'utilisez pas le service en ligne affectation, vous renseignez la fiche de vœux palier 3e et la remettez à l'établissement actuel de l'élève

A partir du vendredi 1er juillet 2022

les **résultats** de l'affectation seront communiqués via le service en ligne affectation ou par l'établissement actuel de l'élève. Vous procéderez ensuite à l'inscription administrative dans l'établissement où l'élève est affecté

Demande dans un établissement public

L'élève bénéficie d'une priorité d'accès dans un ou des lycée(s) de secteur défini(s) en fonction de son adresse.

Il est conseillé de formuler un vœu de lycée de secteur parmi vos vœux.

L'élève peut, s'il le souhaite, choisir jusqu'à deux enseignements optionnels **au moment de l'inscription** dans l'établissement et en fonction des contraintes organisationnelles de celui-ci.

Si vous demandez **un lycée hors secteur,** vous devez compléter un imprimé de **demande de dérogation** et le remettre à l'établissement actuel de l'élève avant le **mercredi 25 mai 2022**, en plus de la saisie des vœux.
Les demandes de dérogation sont traitées en fonction des places disponibles après affectation des élèves du secteur du lycée demandé et selon des motifs nationaux arrêtés par le ministère de l'Education nationale.
➥ L'accord de dérogation **n'implique pas** automatiquement la **prise en charge financière des transports scolaires** par la collectivité territoriale **ni une place en internat**.

Il n'y a pas de demande de dérogation à effectuer pour :

- la **2de spécifique STHR** (Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration) ;
- la 2de GT avec enseignement optionnel **«Création et culture design » ;**

Ce sont deux 2des contingentées : l'affectation est effectuée en fonction de la capacité d'accueil et des résultats scolaires de l'élève (évaluations et compétences).

- les 2des à **recrutement sur dossier ;**
- les 2des GT publiques dépendant du ministère de l'Agriculture.

Demande dans un établissement privé

Vous devez impérativement **prendre contact directement** avec l'établissement privé souhaité avant la saisie des vœux.
Chaque établissement organise son propre recrutement et définit ses propres critères.

Demande d'une formation à recrutement sur dossier

L'élève doit compléter un **dossier de candidature** à télécharger sur le site de l'établissement souhaité.
Il en informe également son professeur principal qui peut l'accompagner dans ses démarches.

- 2des binationales **ABIBAC** (allemand), **BACHIBAC** (espagnol), **ESABAC** (italien) : vous remettez ce dossier au plus tard **le lundi 25 avril 2022** à l'établissement actuel de l 'élève.
- 2des **internationale américaine** ou **britannique** : contactez le lycée pour la date de retour du dossier.
- 2de avec enseignement optionnel **culture et pratique de la danse** ou **culture et pratique de la musique** (série **S2TMD :** sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse) **:** contactez le conservatoire.

L'élève, en fonction de la 2de demandée, passera un entretien et/ou des tests. Le résultat de sa candidature vous sera communiqué le **vendredi 20 mai 2022**.

L'élève admis ou classé en liste supplémentaire doit obligatoirement saisir ce vœu **en 1er rang** pour le confirmer lors de la saisie des vœux d'affectation avant le **mardi 31 mai 2022**. Si l'élève est refusé, il devra formuler d'autres vœux.

ACADÉMIE
DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

Fiche de demande de dérogation en 2de GT hors secteur

A remettre à l'établissement de l'élève **avec les pièces justificatives selon le motif de dérogation** au plus tard pour le **mercredi 25 mai 2022**

Nom et prénom de l'élève : Date de naissance : Genre : ◯ M ◯ F N° Identifiant National Elève (INE) : Nom et prénom du représentant légal 1: Adresse : @ : ☎ :	Établissement 2021/2022 (nom et ville) Classe : LV1 : LV2 : Nom et prénom du représentant légal 2 : Adresse : @ : ☎ :

Indiquez ci-dessous tous les vœux que vous avez formulés avec ou sans dérogation dans l'ordre de préférence.
Vous devez formuler **au moins un vœu pour un lycée de secteur** afin de garantir une affectation dans un lycée public.

Vœux 2de GT	Lycée souhaité (nom et ville)	Boursier oui/non	Dérogation oui/non	Numéros des motifs
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

Précisions complémentaires sur la demande de dérogation :

Date et signature des représentants légaux :

Observations éventuelles de la cheffe ou du chef d'établissement sur la validité des motifs invoqués :	**Signature et cachet**

ACADÉMIE
DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

MODALITES D'AFFECTATION EN 1re ANNEE DE CAP ET 2de PROFESSIONNELLE BAC PRO

Dans les formations sous statut scolaire des établissements publics de l'éducation nationale, de l'agriculture et de la mer.

1 - La phase principale d'affectation

♦ Les dates à retenir :

Lundi 4 avril	Consultation de l'offre de formation nationale sur le portail « Service en ligne affectation (SLA) » pour **les représentants légaux des élèves de troisième** des établissements de l'éducation nationale et de l'agriculture ou sur education.gouv.fr pour les autres candidats sans identifiants de connexion.
Mercredi 27 avril	Date limite de retour **vers l'établissement demandé** des dossiers pour les formations à recrutement sur dossier.
Du lundi 9 mai au lundi 31 mai inclus	**Pour les candidats de 3e issus des établissements de l'éducation nationale et de l'agriculture :** saisie des vœux sur le Service en ligne affectation **par les représentants légaux** avec leurs identifiants de connexion.
Du lundi 9 mai Au lundi 13 juin - 12h	**Pour les autres candidats** : saisie des vœux sur AFFELNET Lycée **par l'établissement actuel de l'élève.**
Vendredi 20 mai	Résultats des formations à recrutement sur dossier.
Vendredi 1er juillet - 14h30	Diffusion des résultats de la phase principale d'affectation.

♦ Formations concernées :

- 1res années de CAP, 2des professionnelles ou familles de métiers BAC PRO des établissements publics de l'éducation nationale, de l'agriculture et de la mer.
- Formations professionnelles à recrutement sur dossier : 2de professionnelle BAC PRO Métiers de l'aéronautique (LP Brossaud Blancho St Nazaire - 44) ; 2des professionnelles BAC PRO Métiers de la sécurité (8 établissements publics et privés de l'académie) ; 2de professionnelle BAC PRO Métiers de la mer (LP Cassard Nantes - 44) ; 2de professionnelle Technicien en prothèse dentaire (LPO les Savarières Nantes - 44, LPO Touchard Washington Le Mans - 72) ; Conduite et gestion de l'entreprise hippique (LEGT agricole Laval - 53).